



VIE ÉCONOMIQUE

UN BUDGET 2022 DANS LA SÉRÉNITÉ

Mis en ligne le 09 avril 2022

Communiqué de presse de la ville de Treillières :

Lors du Conseil Municipal du 28 mars 2022, les élus ont voté le budget primitif 2022, pour un montant de 18,16 M€, dont 11,87 M€ en fonctionnement et 6,28 M€ en investissement.

Isabelle GROLLEAU, adjointe au Maire déléguée aux Finances indique que « **le contexte est contraint et la volonté de notre équipe reste de maintenir un niveau de service public élevé pour une commune qui va bientôt franchir le seuil des 10 000 habitants. Ainsi, ce budget se veut à la fois réaliste et mesuré, tout en restant ambitieux au niveau de ses investissements. Nos priorités portent sur la poursuite des transitions énergétiques et des mobilités, le renforcement du lien social, l'amélioration du cadre de vie, la valorisation du patrimoine bâti, la modernisation de l'administration, le développement de nouveaux services et équipements** ».

Cette année, les principaux investissements s'élèvent à 4,5 M€ et ce, sans recours à l'emprunt depuis 2019. Parmi les principaux chantiers attendus, on peut citer : l'extension du multi-accueil, les rénovations de l'ex-restaurant la Treille et du presbytère pour la future école de musique, la réunification des places dans le centre-ville, la rénovation extérieure du Château du Haut-Gesvres, les études pour le futur groupe scolaire, l'aménagement d'un théâtre de verdure, des investissements divers en matière de voirie, espaces verts.

La commune dispose par ailleurs d'une épargne brute supérieure à 1 M€. Les charges de fonctionnement restent maîtrisées, en progression de 1,5% par rapport au budget 2021. Les priorités portent sur le cadre de vie, la jeunesse et le lien social, le soutien aux associations et le renforcement des effectifs pour faire face à la croissance démographique.

Les taux d'imposition communaux restent identiques à ceux de 2021.

La commune poursuit son désendettement, en baisse de 11,5% par rapport à 2021. Il s'élève à 6,5M€, ce qui représente une capacité de désendettement de 4,5 années.



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.